

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N° 13173

présenté par

Mme Jacqueline Dubois, M. Moreau, M. Causse, Mme Hammerer, Mme Cattelot, Mme Le Peih,
M. Daniel, M. Pellois, M. Lavergne, M. Le Gac, Mme Khattabi, M. Cubertafon, Mme Bannier,
Mme Thomas, M. Bois, M. Damaisin, Mme Gayte, M. Vignal, M. Gaillard, Mme Bureau-Bonnard,
M. Venteau, Mme Park, Mme Yolaine de Courson, Mme Chapelier, Mme Tiegna, M. Chassaing,
Mme Sarles, Mme Dupont, M. Thiébaud, Mme Bagarry, Mme De Temmerman, Mme Mörch,
M. Sempastous, M. Boudié et Mme Bessot Ballot

ARTICLE 41

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.